L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer.

Les jours de départ des batoeaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Justin Dutrey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75 539 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Justin Dutrey, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. J. Moral, avocat.
14 avril—14 18 23

Succession de Pedro Cuquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 291 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Denis Cuquet, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Daniel Wendling avocat.
12avril—12 16 21

Succession de George Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 58.136 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Muller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Jos Lautenschlaeger, avocat. 11 av—11 16 20

Succession de Mme Bridget Kilcaw

lex, veuve en premier mariage de Bryan McLaughlin, et femme par second mariage de Robert Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75.851—Division D.—Attendu que John B. McLaughlin a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Bridget Kilcawlex, veuve par premier mariage de Bryan McLaughlin et femme par second mariage de Robert Jackson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocats.
6 avril—6 11 17

Succession de John T. Pecot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75.389—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles W. Stumpf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Daniel Wendling avocat.
6 avril—6 10 15

Succession de George T. Erath.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,576—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard C. Schlemmer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —E. J. Thibodeaux, avocat.
6avril—8 12 17

AVIS AUX CREANCIERS

A. B. Hart Versus C. S. Hart Company Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71.073—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par A. B. Hart, recevant dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— Ernest T. Florance, avocat.
7 avril—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles, Fourneau et Bouilloire Machine à Coudre, Divers, etc.

John H. Watermeier vs James Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75.392—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 22 avril 1905, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un lot de Meubles de maison, etc., 1 Fourneau, 1 Bouilloire, 1 Réfrigérateur, 1 Fourneau à Gaz, 1 Coffre-fort Yankee, 1 lot de Literie, Rideaux, Stores de fenêtres, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré

Aussi une Belle Machine à Coudre de valeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le demandeur.
11 avril—11 16 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

L. Frank & Co. vs G. Spina.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 20,882—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 25ème jour d'avril 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 moteur électrique, 3 balances, 1 lot d'épiceries assorties, lampes, verrerie, etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. — Conditions: Comptant.— WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans — Boatner & Manion, avocat pour les demandeurs.
14 avril—14 18 25

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour des Placeurs.

QUATRE ILETS CONTIGUS

Dans le Sixième District, faisant face aux rues Broadway, Pine, Gayoso, Canada, Miro et Tasso, près de la Place Audubon et l'Université Leland.

Succession de Felix Coltrano ou Contrano.

No 75,523 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 4 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 27 mars 1905, pour le compte de la succession de Félix Coltrano ou Contrano, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 6ème district de cette ville, autrefois dans la paroisse de Jeffers, dans cet Etat, dans cette partie autrefois connue comme Fribourg, et désigné comme lot 67, lequel est borné par les rues Broadway, Pine, Canada, Gayoso (maintenant Gén. Lee), d'après un plan annexé à un acte passé ardevant William V. Lewis, ancien notaire, le 28 février 1838, d'après lequel plan ledit lot est divisé en 24 lots numérotés du No 1 au No 24 inclusivement. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 faisant face à la rue Gayoso et le lot No 1 formant l'encoignure des rues Pine et Gayoso.

Les lots Nos 5 à 14 inclusivement sont contigus et font face à la rue Broadway. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Gayoso et Broadway et le lot No 14 celui des rues Broadway et Canada.

Les lots Nos 15, 16, 17 et 18 faisant face à la rue Canada, et le lot No 18 formant l'encoignure des rues Canada et Pine, et les lots Nos 19 et 20 faisant face à la rue Pine.

2° Et pour vile certaine bâtisse, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 6ème district de cette ville, autrefois dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, et dans l'ilet connu dans les rues Gayoso (maintenant Gen. Lee) et Miro (maintenant rue Spring), et l'avenue Broadway, désigné comme lot 42, d'après un plan par L. H. Pilié, C. C., daté 21 janvier 1871, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, ancien notaire, comme plan No 33, dans le livre des plans No 7, et les quels dits lots mesurant comme suit:

Les lots Nos 1 et 2 sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pine, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Pine et Miro. Les lots No 4 mesurant 30 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots No 19 et 20 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Pine, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 15 et 14 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Pine et Gayoso. Les lots Nos 5 à 8 inclusivement sont contigus, l'un à l'autre et mesurant chacun 3 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots 9 et 10 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots 11 à 14 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Une certaine portion du ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le 6ème District de cette ville, autrefois dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, désigné comme l'ilet 50 sur un devis et un plan et un appendice par Wm H. Williams, voyer, daté le 17 février 1877 et maintenant en la possession de la "Consolidated Association of the Planters of Louisiana", laquelle dite portion de terre est décrite dans le titre comme étant borné par les rues Broadway, Pine, Canada et Yazoo, mais comme il pourra être vu par référence audit plan ou devis ledit ilet est aussi borné par la rue Claiborne, et a 240 pieds de face à la rue Canada, 268 pieds 8 pouces de face à la rue Broadway, 140 pieds de face à la rue Yazoo, 306 pieds de face à la rue Pine et telle mesure que l'on courra trouver sur ligne diagonale de la rue Claiborne, de la ligne de la rue Yazoo à celle de la rue Broadway.

4° Une autre portion du ilet fractionnel de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le Six-ème District autrefois dans la paroisse Jefferson, désignée sur le devis ci-dessus référé par le No 55 et est borné par les rues Pine, Yazoo et Claiborne, elle est de forme triangulaire et a 28 pieds 9 pouces de face à la rue Pine par telle mesure qu'on pourra trouver de la rue Pine, sur la ligne des rues Yazoo et Claiborne, sur la pointe des dites deux rues nommées.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Théodore Colonio, notaire. Les taxes de 1905 devant être assumées par les acquéreurs, un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.
2avril—2 9 16 23 30—mai 4

Succession de Julius A. Peterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75 437 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julius A. Peterson, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Andrew H. Wilson, avocat. 1 avril—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET TROISIEME DISTRICTS.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Piscide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—

Mandeville Leblanc et al vs les mineurs Montpensier et Antoine Leblanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 75 601.

MERCREDI, le 3 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse des Propriétés Foncières** No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en pleine Cour le 30 mars 1905, et jugement lu et signé en pleine Cour le 31 mars 1905, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 473 borné par les rues Bertrand, Bolivar, Gravier et Perdido, mesurant quinze pieds un pouce et trois lignes et demie de face à la rue Bertrand par cent vingt deux pieds et sept pouces entre lignes parallèles, ladite propriété étant la moitié d'un lot de terre désigné par le numéro 8 et se trouvant plus près de la rue Perdido d'après un plan fait par C. A. Bodin, architecte, le 22 mai 1850, déposé dans le bureau de T. O. Starcke, ancien notaire en cette ville, comme plan No 9.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 542 rue Bertrand.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 375, borné par les rues Remparts, Français, Touro et St Claude, désigné par le No 2 d'après un plan particulier fait le 24 juillet 1848 par J. A. d. Hemécourt, et annexé à un acte pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure, en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et huit lignes et demie de face à la rue Français par une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a à un crédit d'un an, un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de huit pour cent par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes autres garanties usuelles. L'acquéreur sera tenu d'assurer les améliorations pour leurs pleines valeurs, jusqu'au paiement parfait et final des dits billets et transférer ses polices aux porteurs des dits billets, et finalement de payer les frais d'avocat au taux de 5 0/0 en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant desdits billets ou en partie. L'acquéreur de rembourser en sus du prix de l'adjudication les primes d'assurances non expirées et assumer les taxes pour l'année 1905 et déposer au moment de l'adjudication avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Jerome Meunier, avocat. 2 av—2 9 16 23 30—mai 3

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

VEUVE JAS G. BREE ET AL VS WM BERNARD ET AL.

No 74,714—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 18 AVRIL 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mars 1905 et signé le 15 mars 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le beau et exceptionnellement bien situé magasin en briques à quatre étages, Nos 405 et 407 rue St Charles entre les rues Perdido et Poydras et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet 221, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Perdido et Poydras et désigné par le No 9 et mesurant 25 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St Charles, sur 100 pieds de profondeur. Près de la rue du Canal, dans le cœur du centre des affaires, à proximité des banques, hôtels, théâtres, bureaux et bâtisses publiques et continuellement augmentant en valeur.

2° Les bâtisses en briques connues comme les Nos 1025 rue Perdido et 350 357-358-356 3-8 360 rue Bas Remparts, et plus loin décrites comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 269, borné par les rues Perdido, Remparts (autrefois Cirque), Gravier et Dryades (autrefois Philippi), lequel lot mesure 32 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur 117 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur et façade à la rue Bas Remparts, 117 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété de feu Erasmus Legoaster, et 32 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant de la propriété du dit feu Legoaster.

La propriété a pour d'une moitié de la façade de l'ilet sur la rue Bas Remparts, dans un voisinage s'améliorant rapidement, près du "Union Depot", du marché Poydras et dans le cœur du district des détailleurs dans cette section de la ville.

Conditions — Un tiers au plus comptant, la balance en un, un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en paiements égaux représentés par des billets des acquéreurs portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, payable au certeur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police ou les polices au porteur des billets de non aliénation et vente sans autorisation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente, les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la de vente au moment de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Maloney U. Boulat notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claibarne, Charles T. Soniat, Edgar Grima, Meyer S. Dreifus, avocats.
15 mars—16 19 26—avril 2 9 16 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles, 2me et 3me Districts.

Aussi

Propriétés à Covington, La

Succession de Mme Sarah Ford, veuve par premier mariage de feu Anthony Deter, Br., et dernièrement femme de Bernard Fontan Br.

No 75,416—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 2 MAI 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6ème district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Chartres et Remparts, étant d'une forme irrégulière et mesurant en mesure américaine 35 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 105 pieds 4 pouces 4 lignes sur le côté le plus près et parallèle à la rue St Louis et sur l'autre ligne de côté vers la rue Conti par une première profondeur ledit lot de terre a 49 pieds sur une ligne parallèle à l'autre ligne de côté alors ladite ligne forme à angle droit 7 pieds 4 pouces 1 lignes sur une seconde ligne de profondeur de 5 pieds 4 pouces 4 lignes parallèles à l'autre ligne de côté vers la rue St Louis, la ligne du fond mesurant 27 pieds 9 pouces de largeur, le tout plus ou moins et d'après un plan ou croquis d'arpentage fait par J. A. D'Hemécourt, voyer de ville, daté le 4 septembre 1877 et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville le 2 juillet 1891.

Les améliorations sont désignées par les Nos 427 et 429 rue Bourgogne.

2° Les deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, désigné par les Nos 10 et 11 dans l'ilet borné par les rues Salcédo, Canal, Lopez et Iberville (anciennement Donaldson) sur un plan de J. A. d. Hémécourt, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Lopez sur 101 pieds 8 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux jolis cottages simples désignés par les Nos 118 et 122 rue Lopez.

Sera vendu séparément. Une opportunité d'avoir une gentille petite maison.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, St Philippe et Dumaine, faisant partie du lot situé à l'encoignure des rues Villeré et St Philippe, désigné par le No 3, dudit ilet No 62, sur un plan fait par Jos Pilié, alors voyer en cette ville, déposé dans l'étude de Félix De Armas, ancien notaire, comme par acte du 18 août 1824, ledit lot mesurant, d'après ledit plan, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Villeré sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, désigné par les Nos 933 et 935 rue Villeré.

4° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Lapeyrouse et Gasaga, ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, et mesurant d'après ledit plan 29 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur la rue Lapeyrouse sur un profondeur de 125 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois, désigné par les Nos 2113 et 2115 rue Lapeyrouse.

5° Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent se trouvant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse St Tammany, Louisiane, et désigné sur un plan de ladite ville comme ilet fractionnel No 17, dans la division de St Jean, moins la portion du dit ilet acquise par la veuve Parisy de A. Parisy, le 1er septembre 1888, et étant la même propriété acquise par Bernard Fontan de J. M. Aoulé, acte enregistré dans le bureau des transferts, Livre Y, page 150, etc., moins la portion vendue à L. R. Hosmer, d'après l'acte enregistré dans le Livre B, pages 150 et 151 du Registre des Transferts de la paroisse St Tammany.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an ou de 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs la portion de crédit étant divisée en billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non aliénando", et toutes les clauses usuelles de garantie. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, lesdites propriétés devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant payer en sus et au dessus du prix de leur enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en l'année 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Daniel J. Murphy, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
1 av—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE A DEUX ETAGES.

1727 Valence.

Entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession de John W. Moore.

No 74 383—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans, Lne, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la dite ville dans l'ilet No 439, borné par les rues Valence, Carondelet (anciennement Apollo) et Baronne (anciennement Bacchus) et Cadiz, mesurant 60 pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes parallèles de 180 pieds étant le tout des lots 16 et 17 et la portion du fond des lots 11 et 12, le tout d'après un plan de tout l'ilet, annexé à un acte de vente de Casper Auch à Mme veuve Jas Skelton, passé pardevant W. L. Foote, ancien notaire le 18 mars 1882, les améliorations sont désignées par le No 1727 Valence et consistent en un cottage résidence simple à deux étages.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Alexis Brian, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
W. Guion, avocat.
1er av—1 2 9 16 23 30—mai 2

E. A. ANDRIEU.

— Successeur de—

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

630 rue Gravier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Joli Cottage Double,

2621 et 2623 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Joli Cottage Simple,

2617 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième

Le Bon Terrain pour Bâtir,

Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Mme Caroline Fischer et Charles Fischer versus Jacob Fischer et al.

No 75,498—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 2 mai 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte, le 21 mars 1905 et signé le 27 mars 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon. W. R. Bommersville, la propriété ci-après décrite à savoir—

Zème certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Troisième, Quatrième et Annonciade, désignées comme les "B", "C" et "D" sur un croquis étant fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville. Lot "B" mesure 25 pieds 3 pouces de face à la rue Chippewa, 27 pieds 7 pouces 7 lignes de largeur dans la ligne du fond par une profondeur de 143 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté près de la rue Quatrième, et une profondeur sur la ligne de côté opposée, le divisant du lot "C" de 143 pieds 1 pouce 5 lignes. Lot "C" mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa 32 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur sa ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de côté contiguë à la rue Quatrième, le divisant du lot B de 143 pieds 1 pouce 5 lignes et une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté opposée, le divisant du lot D. Lot D mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Chippewa, 34 pieds 6 lignes de largeur sur sa ligne de fond sur une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot C et une profondeur de 140 pieds 10 pouces 4 lignes sur sa ligne de côté contiguë à la rue Troisième.

Chaque lot sera vendu séparément.

Voyez les plans à la Bourse et examinez la propriété, qui consiste en un joli cottage simple, un beau cottage double et un magnifique lot à bâtir, dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquereur, garantis par hypothèque sur la propriété pour lequel lede peut être donné avec toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer au dessus de son enchère toutes les taxes de 1905, billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, transfert des polices d'assurance etc., 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire aux frais des acquéreurs.

Andrew Hero, Jr., avocat.
1 avril—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence double à deux étages, 1334 et 1336 rue Constance, entre les rues Mérino même et Thalie.—Succession de Alicia Mathilda Keughey, veuve défunte de Sam Boyd—No 75,455—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 2e avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 mars 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 116, borné par les rues Constance, Melpomène, Thalie et Annonciade, mesurant 30 pieds à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné par le No 98 rue Constance; les améliorations comprenant une résidence double en bois à deux étages, contenant de chaque côté à chambres, citerne, hangar, etc.

Conditions—1/3 au plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur payant les taxes de 19 5 en plus du montant de son enchère; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick & Lewis, Philip Gensler, avocats.
18mars—18 19 26—avril 2 9 16 18

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc ! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Ainsi à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux des souscripteurs délinquants.

BOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.
21fév

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WM F. O. DUPLESSIS.

No 75,026—Cour Civile de District—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 11 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 22 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain lot de terre situé, se trouvant et étant dans le troisième district de cette ville (autrefois connu comme le faubourg Darcantel), désigné comme lot No 3230 (autrefois lot No 66) sur un plan original fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mai 1832, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville, ledit lot ou carré de terre est compris entre les rues Touro (autrefois Union), Bourbon (autrefois Bagatelle), Stephen Girard et Lombard (autrefois Lélaidas) ayant, en mesure anglaise, 310 pieds 8 pouces de face à la rue Touro (autrefois Union), une même façade à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle), 309 pieds 8 pouces de face à la rue Stephen Girard, et une même façade à la rue Lombard (autrefois rue Lélaidas) et contenant deux lots numérotés de 356 à 367 inclusivement.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. L'acte de vente pardevant E. T. Florance,